



AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Agente ou agent de développement

Début d'affichage : 2018-07-04

Fin d'affichage : 2018-08-10

La **COMMISSION SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD** se trouve sur le territoire de la MRC de Minganie, au nord du 50° parallèle. Elle s'étend sur un territoire de plus de 300 km longeant le golfe du Saint-Laurent, incluant les villages de Sheldrake à Pointe-Parent. Sur le territoire de la Minganie, la commission scolaire dessert huit municipalités : Sheldrake, Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan, Havre-Saint-Pierre, Baie-Johan-Beetz, Aguanish et Natashquan. La Minganie compte aussi deux communautés innues, soit celle d'Ekuanitshit (Mingan) et celle de Nutashquan (Natashquan). Elle dessert la clientèle francophone de son territoire.

La **COMMISSION SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD** est à la recherche de candidates et de candidats afin de combler un poste surnuméraire à temps plein (28 h par semaine) **D'AGENTE OU D'AGENT DE DEVELOPPEMENT POUR LE SERVICE AUX ENTREPRISES**.

LIEU DE TRAVAIL	Havre-Saint-Pierre
NATURE DU TRAVAIL	L'emploi d'agente ou agent de développement comporte plus spécifiquement la recherche, l'analyse et le développement d'activités reliées au service aux entreprises telles que les relations avec la communauté, l'analyse des besoins de formation des entreprises, le développement organisationnel, le développement du support technologique, la révision de processus administratifs. L'agente ou l'agent voit à la planification, la coordination et l'animation de la mise en œuvre d'un plan d'action en lien avec une thématique et faisant appel aux ressources internes et externes de la commission scolaire.
STATUT D'EMPLOI	Surnuméraire temps plein, du 4 septembre 2018 au 27 juin 2019.
SUPERIEUR IMMEDIAT	Direction du centre d'éducation des adultes
HORAIRE	Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h
SCOLARITE ET EXPERIENCE	Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.
SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none">▪ Salaire annuel : entre 42 501 \$ et 80 572 \$▪ Prime de disparités régionales : 7 049,00 \$ par année (sans dépendant) 10 577,00 \$ par année (avec dépendant)

ENTREE EN FONCTION : 4 septembre 2018

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante, et ce, avant le 10 août 2018 :

Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Service des ressources humaines
1235, rue de la Digue
Havre-St-Pierre (Québec) G0G 1P0
Télécopieur : 418 538-3268
Courriel : drh@csmcn.qc.ca

À noter que les candidatures reçues à l'interne auront préséance

La Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes et les personnes handicapées.

